

Déclaration du SNUipp-FSU 95 à la CAPD du 15 mars 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames, Messieurs,

La CAPD se tient 3 jours après les résultats définitifs des mutations inter départementales. Résultats encore une fois catastrophiques puisque seulement 128 collègues du Val d'Oise sur les 877 participants ont obtenu une réponse favorable !



Revenons également sur la manière dont ce dossier et surtout les collègues ont été traité.es.

Dans notre département, les premiers barèmes annoncés étaient pour certains erronés, l'application utilisée n'étant visiblement pas adaptée. Il a fallu toute la vigilance des délégué.es du personnel pour que tous les barèmes soient corrigés avant l'envoi du fichier au ministère. Puis ce fut au tour de ce dernier d'utiliser une application non adaptée conduisant au « bug » que nous avons connu. Des premiers résultats très attendus par nos collègues ont été annoncés le 5 mars pour au final être annulés en attendant ceux, définitifs du 12 mars !

Une grande tension a régné pour les collègues qui avaient obtenu un résultat positif et pour celles et ceux qui n'avaient rien obtenu, générant à nouveau un espoir de voir sa mutation accordée. Il est inadmissible de « jouer » ainsi avec la vie et les perspectives professionnelles et personnelles de nos collègues !

Dans notre département, 5 collègues n'obtiennent plus leur mutation, 4 nouveaux collègues obtiennent la leur. 1 collègue voit sa mutation dégradée, elle obtient son second vœu au lieu du premier.

La méthode de travail du Ministère consistant à informer les collègues avant toute vérification par les élu-es du personnel n'est pas acceptable. Nous sommes aujourd'hui sollicité.es par celles et ceux qui ne seront finalement pas muté-es contrairement à ce que leur avait écrit le ministère le 5 mars. Tout au long de cet épisode, le SNUipp-FSU, comme à son habitude a fait valoir l'équité et la transparence.

Les collègues qui voient ainsi leur situation se dégrader ne peuvent être froidement renvoyé.es à l'application des règles même si le rétablissement de chacun dans ses droits est légitime.

C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de permettre à un maximum de ces enseignant.es d'obtenir une mutation lors de la seconde phase, les ineat-exeat, sans que cela porte préjudice aux autres participant-es. Le droit à mutation doit être garanti et rendu effectif pour toutes les enseignantes et tous les enseignants.

Par ailleurs, depuis la parution des résultats, nous sommes sollicité.es par un grand nombre de collègues. Ils/elles sont désespéré.es, dans des situations de grande détresse. Chaque situation est intolérable pour la vie personnelle des collègues qui ne peuvent se rapprocher de leur conjoint, de leurs enfants, dont ils/elles sont séparé.es pour certains.nes déjà depuis 3 ans, de leur famille parfois pour des raisons médicales ou qui ne peuvent tout simplement pas rejoindre leur département d'origine après avoir exercé de nombreuses années dans le Val d'Oise ! Toutes les recherches de solution sont envisagées jusqu'à la démission...avec un sentiment total d'abandon de notre institution.

Nous demandons que chaque situation soit étudiée dans le cadre des Ineat/exeat et qu'un nombre conséquent de promesses d'Exeat soit prononcé.

Au regard des documents de travail préparatoires à la CAPD d'aujourd'hui, si le nombre de demandes de disponibilité pour rapprochement de conjoint est stable par rapport à l'an dernier, ce seront 134 collègues qui n'exerceront ni dans notre département, ni dans un autre.

A l'heure où notre pouvoir d'achat ne cesse de diminuer, où nos conditions d'exercice sont de plus en plus difficiles, où notre métier n'est plus attractif, ce n'est pas un signe positif envoyé à la profession.

De plus, l'égalité homme/femme est déclarée comme une grande cause nationale, pourtant ce sont bien les femmes qui sont impactées de plein fouet ! Leur carrière est stoppée, ceci a des incidences évidentes sur leur vie future et sur leur retraite.

Enfin, comment ne pas évoquer les nouvelles attaques contre les fonctionnaires. Dès qu'il est question de « faire des économies », la Fonction publique sert de variable d'ajustement. Le gouvernement veut supprimer 120 000 postes de fonctionnaires, ce qui entraînera inévitablement l'abandon de missions de service public. Augmentation de la précarité en ayant recours aux contractuel.les, gel du point d'indice, report des mesures PPCR, recul de notre pouvoir d'achat, retour de la journée de carence s'ajoutent à cela. Ce sont autant d'éléments qui ont conduit la FSU avec 6 autres organisations syndicales à appeler à se mobiliser, par la grève et les manifestations le 22 mars.